



SÉBASTIEN PIETRASANTA

« Malheureusement, il aura fallu des attentats pour tirer des conclusions. »

Ancien député des Hauts-de-Seine, Sébastien Pietrasanta est le rapporteur de la commission parlementaire sur les attentats de 2015. Selon lui, si beaucoup de travail reste à faire, les services de renseignement ont tiré les leçons des échecs de 2015 et 2016.

Entretien réalisé le 19 janvier 2018 par Lucas Hueber | photo : Lucas Hueber

Qu'est-ce qu'a changé le rapport sur les attentats de 2015 dans la façon dont le terrorisme est appréhendé en France ?

L'appréhension est différente en fonction des moments. Tout de suite après un attentat, les choses sont perçues différemment. Entre 2015 et 2017, on voit bien que les choses évoluent dans la façon dont on perçoit le terrorisme.

Un exercice de cette ampleur et de cette complexité avait-il déjà été effectué par la représentation nationale ?

Oui, il y en a eu plusieurs et celle-ci était la troisième de la législature. La première est née peu après les attentats de Merah à Toulouse et Montauban, rapportée par Jean-Jacques Urvoas et Patrice Verchère, qui portait de manière plus générale sur des questions de renseignement. Il y a ensuite eu la commission d'enquête de Patrick Mennucci et Eric Ciotti, qui concernait les fusillades jihadistes, un incident qui s'était passé avec les Turcs. C'est à ce moment-là que Les Républicains ont demandé une commission d'enquête. La troisième a été demandée après les attentats de 2015. C'était la première fois qu'une commission d'enquête prenait cette ampleur-là, avec

autant d'auditions et avec un rapport aussi important.

En effet, il y a plus de 400 pages.

Oui, et 1000 pages d'auditions. C'est aussi la richesse de ce rapport. Sans vouloir nous lancer des fleurs, et on nous l'a dit, il y avait trois commissions d'enquête en une. Ça a été assez dense et on n'était pas dans la généralité. On était sur des actions très précises, on répondait à des vraies questions.

Focalisons-nous sur la troisième partie du rapport. La DGSE et la DGSI y reconnaissent des failles dans le renseignement. Certaines de ces failles ont été révélées à plusieurs reprises dans la presse, comme dernièrement au sujet de l'attentat de Saint-Etienne-du-Rouvray sur Mediapart. Est-il possible de faire quelque chose pour les combler ?

C'est le sens des propositions que l'on a formulé, puisque l'on n'était pas seulement dans le conseil et l'analyse. On a formulé 40 propositions, allant de la question des secours à celle des renseignements. Le cœur de la commission restait quand même la question du renseignement. Concernant ce domaine, on a formulé un certain nombre

Sébastien Pietrasanta - Entretien réalisé le 19 janvier 2018 par Lucas Hueber

de propositions pour améliorer les choses. On a analysé ce qu'il s'était passé en 2015, on a repris le cas des individus qui avaient commis ces attentats et on a vu qu'à chaque fois, il y avait eu des dysfonctionnements, que l'on a mis en avant dans le rapport. À la suite de quoi nous avons proposé un certain nombre de corrections et d'ajustements qui, pour certains, sont déjà mis en place. Après, il faut reconnaître que les services de renseignement ont beaucoup évolué dans leur pratique et leur manière de faire. Cela s'est notamment fait dans la transmission des informations, qui est plus fluide et plus facile. Sur l'affaire que vous citez, il y a le cas de la DRPP (direction du renseignement de la préfecture de police de Paris) et, dans le cadre de la commission d'enquête nous souhaitons sa disparition et son éclatement au sein de la DGSI et au sein du renseignement territorial. À la décharge des services de renseignement, la tension est énorme. Si tout n'est pas infaillible, il faut continuer à améliorer les process. C'était une formule de Bernard Cazeneuve : « 100% des précautions ne veut pas dire zéro attentat ».

Ce fonctionnement en mille-feuilles du renseignement n'a t'il pas posé problème dans l'interception des terroristes en 2015 ?

Si, et on le met dans le rapport. La question de la pertinence de la DRPP se pose parce que l'on n'arrive pas à comprendre pourquoi Paris aurait son propre service de renseignement. On a besoin de proximité territoriale, c'est une première chose. Pour

répondre plus précisément, nous avons également mis en avant des dysfonctionnements dans l'analyse des cas et le suivi des terroristes. Coulibaly est connu en prison pour sa radicalité, il est condamné pour participer à une tentative d'évasion d'un terroriste du GIA en 1995 et, quand il sort, personne ne le signale. Il n'est suivi ni par la DRPP ni par la DGSI, c'est un vrai problème. Il en va de même pour les frères Kouachi. Ils font l'objet d'une surveillance par la DRPP, mais elle s'arrête, elle reprend. Quand l'un des deux part à Reims, le dossier est transmis à la DGSI et elle consi-

« Nous avons également mis en avant des dysfonctionnements dans l'analyse des cas et le suivi des terroristes. »

dère qu'il n'y a pas de problème puisque les écoutes ne donnent rien. Cela montre qu'il y a un problème de continuité. Nous avons formulé des propositions par rapport à cela. Tout d'abord, rationaliser les services de renseignement, et créer une véritable direction du

renseignement territorial. On a proposé la mise en place d'un fichier commun, même si le Fichier des signalements pour la prévention de la radicalisation à caractère terroriste (FSPRT) est une première réponse. Il doit être davantage utilisé par les services, mieux alimenté, mais c'est une première réponse.

C'est effectivement l'un des axes de réponse même si, encore une fois, je ne leur lance pas la pierre. Des choses ont été faites, notamment avec la cellule Allat, dont beaucoup de services disent qu'elle est utile et efficace. De mon point de vue, c'est ce qu'il faut faire, à savoir partager des informations en temps réel entre les différents services de renseignement.

Sébastien Pietrasanta - Entretien réalisé le 19 janvier 2018 par Lucas Hueber

Dans votre rapport, vous dites que les services de renseignement fonctionnent en silo. Est-ce que ce mode de fonctionnement est préjudiciable dans la façon dont on appréhende le terrorisme ?

C'est effectivement ce que l'on reprochait aux renseignements. Ce que je vous disais, c'est que les choses ont évolué de manière positive. Je pense qu'il faut prendre conscience que, si le 13 novembre est un traumatisme pour la population française, c'en est également un pour les services de renseignement. Là où il y avait une habitude de rétention d'informations- je ne vais pas dire qu'elle n'existe plus, cela serait idéaliste- il y a eu une prise de conscience. Derrière les services, ce sont aussi des hommes et des femmes qui peuvent être touchés personnellement.

Il y a eu un net progrès, c'est vrai, en interne, mais également à l'échelle européenne.

20 projets d'attentat ont été déjoués en 2017, alors que 17 seulement l'ont été en 2016. Pour Yves Tro-

gnion, c'est à la fois une bonne et une mauvaise nouvelle : les services sont plus efficaces, mais la menace est toujours vive. Partagez-vous cette analyse ?

Oui, ce n'est ni une bonne ni une mauvaise nouvelle parce que c'est le travail des renseignements. Après, la France n'a pas connu d'attentats majeurs sur son territoire en 2017. Même s'il y a eu deux attaques, sur les Champs-Élysées et à la gare Saint-Charles à Marseille, les services de renseignement sont plutôt efficaces. Après, les uns et les autres s'accordent sur le fait qu'il y a moins de chances d'avoir

des attaques organisées du même type que celle du 13 novembre. Il faut rester prudent, mais les commandos projetés de Daech ne sont plus d'actualité. On est plus sur des passages à l'acte individuels. Ce n'est ni une bonne ni une mauvaise nouvelle. Je suis de ceux qui pensent que le pire est encore devant nous et que nous n'en avons pas terminé.

Vous parlez de commandos projetés. Dans la troisième partie du rapport, vous parlez pourtant très tôt de « loups solitaires ». Je ne crois pas avoir dit ça.

Je cite : « enfin, des individus relevant de la fameuse catégorie des « loups solitaires » qui, autoradicalisés, ont pris leur

décision sur un fondement strictement personnel, mais le plus souvent à partir d'internet », c'est une phrase du rapport.

D'accord.

Est-ce que l'appellation des loups solitaires...

Il faut bien sûr relativiser

la notion de loups solitaires, parce qu'il y a au moins l'organisation logistique avant le passage à l'acte. Je sais ce qui se dit sur cette notion, mais je pense qu'il faut rester prudent et ne pas forcément totalement rejeter ce concept. J'attends de voir la finalité de l'enquête sur l'attentat de Nice, de Marseille, même si, en général, on se rend compte qu'il y a une partie logistique. Après, est-ce qu'il y a connaissance ou non du passage à l'acte par ces logisticiens ? Cela reste à déterminer dans certain cas.

Le Bataclan était une cible identifiée de-

« Il faut rester prudent, mais les commandos projetés de Daech ne sont plus d'actualité. »

Sébastien Pietrasanta - Entretien réalisé le 19 janvier 2018 par Lucas Hueber

puis 2009 « en raison de manifestations de soutien et de collectes de fonds réalisées au profit de la communauté juive ». En 2015, Reda Hame avait indiqué avoir été recruté par Abbaoud pour attaquer une salle de concert. N'aurait-il pas été possible de faire le lien ?

Je reprends souvent le parallèle entre le Bataclan et Charlie Hebdo. Charlie Hebdo était menacé depuis longtemps. Il y a eu des mesures de protection de la part des dirigeants du journal, pendant plusieurs années, un véhicule était stationné devant le journal. Cela n'a pas empêché la tuerie de janvier 2015.

Admettons que l'on ait renforcé la sécurité du Bataclan. Les premières victimes du Bataclan sont les gens à l'extérieur de la salle, et il y a les tueries aux terrasses et au stade de France ce soir-là. Est-ce que c'était une faute de ne pas avoir prévenu les propriétaires du danger ? Personnellement, je pense que cela n'aurait rien changé, sur le fond. J'en suis convaincu. Après, je pense qu'on aurait dû prévenir les propriétaires. Dans les informations que l'on a en août 2015, il est bien mentionné « *une salle de spectacle en Europe* ». Mais cela reste relativement large. Est-ce que l'on aurait pu faire le lien entre « *une salle de spectacle* » et le Bataclan, menacé plusieurs années auparavant ? Il me semble compliqué de faire le parallèle.

Et, même si on l'avait fait, est-ce que les mesures qui ont été prises auraient été suffisantes ? Je ne sais pas.

« Des terroristes nationaux qui se sont joués des surveillances mises en place ». La phrase est plutôt forte et à charge. S'il n'est pas question ici, comme vous le dites, de réécrire l'histoire, ces surveillances mises en place étaient-elles adap-

tées à la menace, à l'époque ?

Oui, et j'utilise encore cette formule parce que c'est difficile de juger l'histoire quand on en connaît la fin. Encore une fois, la force de ce rapport, c'est qu'on a pris chaque cas en montrant les dysfonctionnements. Il y a des choses, disons surprenantes, et c'est un euphémisme. Que Coulibaly, que les frères Kouachi ne soient pas surveillés, que Samy Amimour puisse partir alors qu'il est sous surveillance judiciaire. Cela a montré des dysfonctionnements graves, de mon point de vue. Malheureusement, il aura fallu ces attentats pour tirer des conclusions. Les choses ne se font plus de la même manière aujourd'hui.

Mais, que Coulibaly puisse sortir de prison, alors qu'on sait qu'il est radicalisé et sans qu'aucun service de renseignement ne soit au courant, ce n'est pas un concours de circonstances, c'est une faute grave, de mon point de vue. Et d'ailleurs, à l'époque, Jean-Jacques Urvoas l'a dit très clairement.

Récemment, des surveillants ont été agressés dans une prison par des détenus radicalisés. Dans votre rapport, il est dit que tous les terroristes ou presque sont passés par la case prison. Pourquoi est-ce que le renseignement carcéral n'a été créé et accepté qu'en juin 2016 ?

Ce n'est pas tout à fait exact, il y a un service de renseignement carcéral qui existe depuis 2003, l'EMS-3. C'est un service qui était une sous-direction et qui n'avait pas beaucoup de moyens. Mais c'était effectivement un service de renseignement qui n'avait ni les moyens ni les effectifs. Et c'est effectivement la volonté de mon amendement : créer un véritable service du renseignement pénitentiaire. C'était également la volonté de Jean-Jacques Urvoas de créer un service de ce genre avec des moyens

Sébastien Pietrasanta - Entretien réalisé le 19 janvier 2018 par Lucas Hueber

humains et techniques supplémentaires. Je suis de ceux qui considèrent que la priorité était de faire ça. Il y aura les revenants, mais également les sortants de prison, qui vont être un véritable problème dans les années à venir.

Les services de renseignement ont donc tiré les leçons de ces échecs, selon vous ?

Oui, comme on l'a dit, je pense que le rapport a été utile auprès d'un certain nombre de services de renseignement et de l'État pour prendre en compte les leçons. Je pense que cela a été salutaire.

Au vu de tout ce que l'on s'est dit précédemment et, du fait de votre position en tant que rapporteur de la commission d'enquête sur les attentats de 2015, est-il possible de parler rationnellement de terrorisme en France, selon vous ?

Non. Enfin, disons que ça dépend avec qui. Aujourd'hui, on voit bien la façon dont les gens réagissent sur les retours de Syrie. Leur réaction est encore moins rationnelle au lendemain d'un attentat. On est totalement dans l'irrationalité. L'opinion publique manque de rationalité, mais c'est aussi le cas d'un certain nombre de décideurs. Le terrorisme est éminemment politique, dans le sens où il y a une opinion publique à flatter, à conforter, voire rassurer, qui biaise un peu les choses. Je n'ai, par exemple, pas voté la dernière prolongation de l'état d'urgence parce que je considère que ce ne sont pas des mesures efficaces. Je pense que les mesures qui rassurent la population ne sont pas les mesures les plus efficaces. ■